



Le Petit Goyranais

n° 43 – décembre 2015

Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

<http://www.goyrans.fr>

05 61 76 35 64

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :
0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre.

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

Il y a quelques mois à peine, le conseil municipal de notre commune élisait votre serviteur comme nouveau maire. Cette élection suivait de quelques jours un événement dramatique qui avait touché notre pays. Quelques mois plus tard, un nouveau drame vient de nous toucher. Tout a été dit sur ces attentats aveugles, sur leur côté absurde, sur l'horreur qu'ils suscitent et le besoin de réagir de manière positive. Suite à ceux-ci, il nous appartient d'être plus encore qu'à l'accoutumée vigilant. Vigilant vis-à-vis d'une menace sans doute plus présente que jamais. Vigilant aussi dans notre manière d'être vis-à-vis des autres : ne pas faire porter à des innocents le poids de la responsabilité de quelques extrémistes. Nous ne pourrions qu'être perdants à nous laisser emporter par l'engrenage que certains agitent.

Cette édition est principalement consacrée à présenter le projet de réhabilitation du presbytère. Engagé depuis plusieurs mois, ce projet a fait l'objet de quelques articles dans les précédents LPG destinés à vous informer de son avancement. Articles jugés insuffisants par certains et qu'il nous est apparu nécessaire de compléter par un dossier plus étoffé. Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur ce projet. Beaucoup de celles-ci consistent à agiter des chiffons rouges en présentant des scénarios catastrophistes comme des certitudes.

Réhabiliter un bâtiment vétuste dans une ligne architecturale cohérente par rapport à son environnement conduit-il à dénaturer le centre du village ?

Ouvrir un jardin public là où aujourd'hui il n'y a qu'un terrain clôturé au bénéfice du seul locataire du presbytère veut-il dire qu'on sacrifie l'espace public ?

Est-ce une absurdité de vouloir maintenir à ce bâtiment sa vocation de logement social qui est la sienne depuis près d'un siècle ?

Il faut parfois savoir raison garder, et prétendre qu'il serait possible d'utiliser l'espace réduit du rez-de-chaussée de ce bâtiment comme local destiné aux associations est une idée louable mais peu réaliste. À une heure où les budgets sont plus que contraints, il est essentiel lorsque des investissements doivent être réalisés qu'ils le soient en ayant à l'esprit leur efficacité.

Je souhaite que le dossier qui vous est présenté ici vous permette de juger sans esprit polémique de la pertinence de ce projet.

Je terminerai sur quelques notes plus légères. Notes de musique tout d'abord avec le traditionnel « **concert de Noël** » qui sera organisé le **13 décembre prochain**. Venez nombreux, mais n'oubliez pas de voter auparavant !

Enfin, nous nous retrouverons le **15 janvier 2016 pour le pot de début d'année** qui nous permettra de faire le point sur les sujets en cours.

D'ores et déjà, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous transmets mes meilleurs vœux pour 2016.

Patrice Robert

Vie municipale

Consultation sur la mise en place d'une plage d'extinction de l'éclairage public

L'extinction de l'éclairage public est expérimentée sur notre commune depuis le mois de juillet. De Septembre à fin octobre nous avons recueilli vos avis sur le sujet. Voici les résultats du dépouillement public du 9 novembre dernier.

69 personnes de la commune ont répondu, avec ou sans commentaires aux questions posées.

Avez-vous remarqué la mise en œuvre de l'extinction nocturne ?

72% des répondants ont remarqué l'extinction qui se produit chaque nuit.

Êtes-vous favorable à l'instauration d'une coupure volontaire de l'éclairage public entre 1h et 6h du matin sur la commune de Goyrans ?

- 80% des répondants sont favorables à cette action.
- 17%, sont défavorables et nous indiquent leurs inquiétudes en matière de sécurité, routière et piétonne, ainsi qu'en matière de sécurité des biens.
- 3% ne se prononcent pas.

Si oui (favorable), pensez-vous qu'il faille encore étendre la plage horaire de cette coupure volontaire de l'éclairage public ?

62% sont favorables à l'extension de la plage d'extinction. 

Cependant, les suggestions sont variables : avant 1h, après 6h, sur certaines zones uniquement.

Parmi les propositions, vous nous indiquez de faire des différences par quartier, par période (Noël), d'étudier l'installation de nouvelles technologies à leds, ou avec alimentation solaire, d'envisager de la signalisation passive.

Nous délibérerons lors d'un prochain conseil municipal de poursuivre l'action d'extinction de 1h à 6h.

Nous tenons à remercier ceux qui ont répondu à la consultation et nous continuerons d'étudier les améliorations possibles dans ce domaine, en signant également la Charte Éclairage public en cours d'élaboration à l'échelle du Sicoval.

Bouquin-Bouquine

Amis lecteurs, amies lectrices, bonjour,

Nous vous prions de trouver ci-après, la liste des Prix Littéraires 2015. Tout en les ignorant, nous avions anticipé l'achat du Prix Renaudot et du Prix Interallié. En effet, le Prix Renaudot a été attribué à Delphine de Vigan pour son livre « D'après une histoire vraie ». Et le Prix Interallié, à Laurent Binet, pour « La 7ème fonction du langage », deux ouvrages achetés en Septembre dernier.

Nous aurons aussi le grand plaisir de découvrir un roman policier écrit par une goyranaise, roman écrit à 4 mains (prière de se reporter au LPG n° 42, septembre 2015, page 16). Ce roman a pour titre « de chair et d'oubli ».

Voilà donc de l'excellente lecture en perspective...

En attendant le plaisir de vous accueillir dans notre bibliothèque, je vous adresse, chers amis, mes cordiales salutations.

Juste un point de situation, pour les nouveaux venus au village : la bibliothèque se trouve Place des Marronniers, au centre de la commune, dans le bâtiment de l'école élémentaire. Le prêt des livres est gratuit. Les permanences ont lieu le samedi de 10 h à 12 h et le mardi de 18 h à 19h.

Nous sommes présentes pour vous accueillir, y compris pendant les vacances scolaires.

Béatrice Siegrist

Vie municipale (suite)

✈ Survol de la commune par des aéronefs

Certains habitants se sont depuis quelques temps émus de voir notre village survolé par des aéronefs.

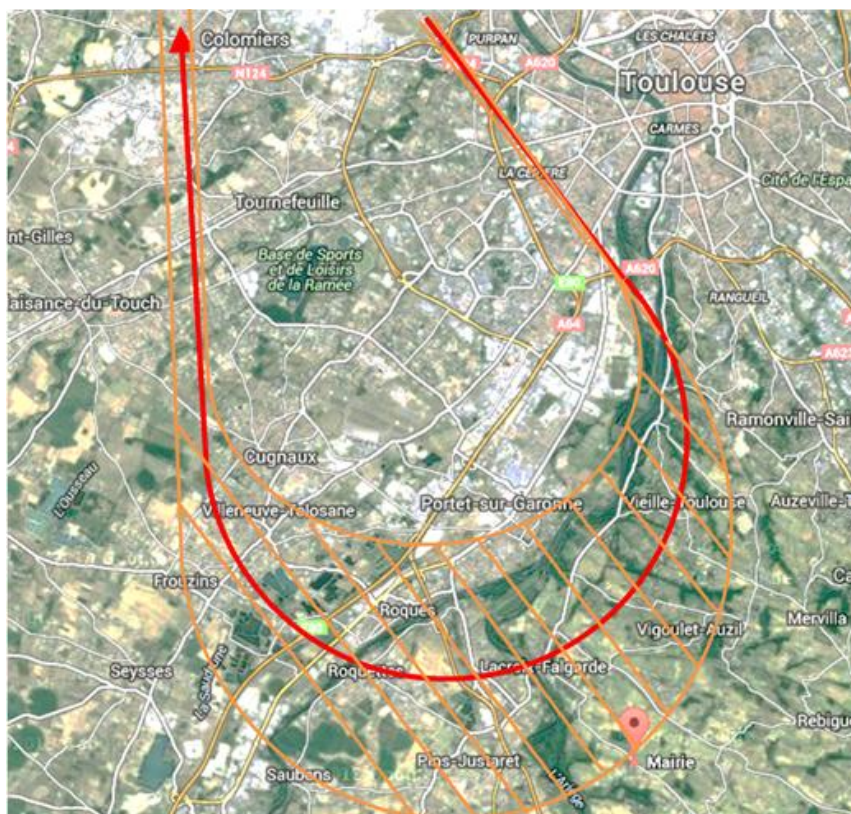
Deux aéroports proches sont principalement susceptibles de générer ces survols : Toulouse-Franczal et Toulouse-Blagnac. Nous allons ici nous intéresser à ce dernier.

En dehors de quelques passages assez rares et plutôt à des altitudes élevées, la principale source de survols à proximité de la commune résulte des décollages de Blagnac par régime de vent sud-est (vent d'autan). Dans ces conditions météorologiques, les avions - qui décollent et atterrissent toujours face au vent - sont amenés à suivre différentes trajectoires normalisées de départ, parmi lesquelles s'en trouve une qui est susceptible de concerner notre village. Elle est empruntée par les avions de ligne qui partent ensuite vers le nord (Paris, Londres, Bruxelles par exemple). Ceux-ci ne sont pas toujours, loin s'en faut, exactement « sur le trait ». En fonction tant du vent et autres paramètres météo que de caractéristiques de l'avion et de son pilotage (vitesse, altitude, rayon de virage, puissance affichée pour les moteurs, ...), il existe une certaine dispersion autour de ce trait. Ainsi, les avions peuvent-ils passer un petit peu plus au sud ou au nord de celui-ci. Ceci explique que l'on aperçoit ces avions parfois du côté de Lacroix-Falgarde, parfois plutôt à la verticale de notre village.

Ce qui est exigé des aéronefs utilisant cette trajectoire, c'est de monter vite de manière à limiter la gêne occasionnée par le bruit. Sans trop rentrer dans la technique, les calculs montrent que les survols du village sont théoriquement effectués à une altitude supérieure à 2000m.

Y a-t-il eu ces derniers temps recrudescence des survols de ce type ?

Les données communiquées par l'aéroport de Toulouse-Blagnac montrent une tendance à la stagnation voire une légère diminution du nombre de mouvements d'avions ces dernières années (un mouvement = une arrivée ou un départ). Les situations de vent d'autan ont concerné en 2014 environ 26% de l'ensemble de l'année. Cette valeur a été légèrement dépassée au 1er trimestre 2015, pour atteindre 29%. Les fluctuations de la météo sont telles que d'une année sur l'autre, il peut y avoir quelques différences, mais de manière un peu grossière, les jours de vent d'autan concernent environ 25% à 30% d'une année donnée. L'éventuel accroissement ressenti du nombre de survols ne semble donc pas au vu de ces chiffres, traduire une tendance durable, mais paraît s'inscrire dans des fluctuations naturelles liées aux aléas météorologiques.



*En rouge : la trajectoire théorique des départs par vent d'autan
En orange : exemple de dispersion autour de la trajectoire théorique*

Pour en savoir plus :

Depuis 2003, l'aéroport de Toulouse-Blagnac publie un rapport trimestriel regroupant différents indicateurs environnementaux. Les publications des deux dernières années sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<http://www.toulouse.aeroport.fr/societe-aeroport/environnement/publications/indicateurs-et-statistiques>

Vie des écoles

Portrait de Gaëlle Giordan, animatrice périscolaire

Au sein de l'association « Peuple(s) d'Image(s) », j'interviens pour mettre en place des ateliers photos-arts plastiques à l'école primaire de Goyrans les lundis scolaires de 16h30 à 17h30 (sur le temps CLAE).

Ces ateliers « testés » l'an passé sur un trimestre, ont pour objectif d'encourager la création et de développer l'imaginaire des enfants, tout en abordant de manière très simple quelques techniques de photographies numériques et d'art plastique.

Il a ainsi été proposé l'an passé de créer un carnet de portraits en testant différents techniques (la surimpression, la mise en scène, la photo dessin,...), de représenter des expressions populaires (photos illustrées à l'aide de collages et découpages de lettres),...

Cette année, nous continuons sur la thématique du portrait en ajoutant de nouvelles propositions à celles déjà testées pour certains enfants l'an passé.

Les enfants ramènent un petit carnet relié à la maison à chaque fin d'atelier.

Pour en savoir plus : www.gaellegiordan.com



Dossier spécial : Réhabilitation du presbytère

Lors de sa tenue le 28 octobre 2015 le Conseil Municipal de Goyrans a adopté à la majorité par délibération n° 15/45 ⁽¹⁾ le projet de première modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols après avoir entendu l'exposé du bilan de la concertation.

Cette modification, dont l'objectif est de conforter la centralité du village, concerne uniquement le règlement graphique. Le périmètre de la zone Uba (centre village) est légèrement étendu incluant notamment l'église et le presbytère attenants, les règles restent inchangées.

Rappel des modalités

La mise à disposition s'est déroulée en deux étapes :

- Une étape de concertation préalable de quatre mois (29 avril au 30 août) et complémentaire à la mise à disposition réglementaire
- Une étape de mise à disposition légale d'un mois (31 août au 30 septembre inclus)

Bilan

- Les avis des Personnes Publiques Associées sont tous favorables
- Durant cette période 7 personnes ont formulé des remarques écrites ou annexées au registre sur 14 pages. Soit 12 remarques et 3 annexes (extraits d'un blog internet, tract d'opposition, pétition)

L'ensemble de ces observations auxquelles la municipalité a répondu ⁽²⁾ en préalable au vote ne sont pas en rapport avec l'objet direct de la modification simplifiée du POS mais concernent essentiellement le projet de rénovation du presbytère. Le nombre important de signatures recueillies dans la pétition (183), de personnes démarchées et présentées comme « opposées au projet presbytère », montre au-delà de toute polémique un besoin réel d'une communication plus approfondie concernant le projet presbytère. Ce sera l'objet des pages suivantes (pages 5 à 28).

En complément, une information sous forme de douze mini-réunions publiques a également été mise en place par la municipalité les 23, 24, 25 (deux permanences), 26, 27, 28 et novembre et les 1^{er}, 2 (deux permanences) et 3 décembre 2015.

Nota 1 : La délibération n° 15/45 du 28 octobre 2015 dans son intégralité est affichée en mairie et accessible sur le site internet municipal.

Nota 2 : Les thèmes relatifs aux remarques et les réponses apportées par la municipalité figurent sur la délibération.



Mairie de Goyrans
Réhabilitation du Presbytère

La réhabilitation du Presbytère



Cheminement doux d'un projet...



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Un presbytère en perdition...

- Un bâtiment ancien
Construit vers 1850 pour être une école, il fut utilisé en tant que presbytère de 1853 à 1922, puis un peu plus tard et jusqu'à ce jour transformé en logement.
- Ce bâtiment fortement dégradé nécessite une restauration totale





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

À l'origine du projet

- La nécessité d'entretenir voire de réhabiliter le presbytère
- Mais une réhabilitation digne de ce nom du seul bâtiment du presbytère coûte cher :
 - ☞ 100 à 150 000 € pour deux logements
 - ☞ des subventions **potentielles** à hauteur **maximum** de 40%...



- Conséquences : prêt bancaire par la commune, avec un endettement de plusieurs milliers d'euros sur plusieurs dizaines d'années.



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Pourquoi le maintien de la vocation logements du site?

- L'idée d'utiliser une partie du presbytère comme locaux associatifs a été examinée :
 - ☞ bâtiment exigu, ce qui restreint les possibilités d'utilisation : 45 m² au rez-de-chaussée en 4 pièces...
 - ☞ une double destination du bâtiment engendre des contraintes d'utilisation et des contraintes réglementaires : l'accessibilité des locaux associatifs, l'isolation phonique spécifique, etc.

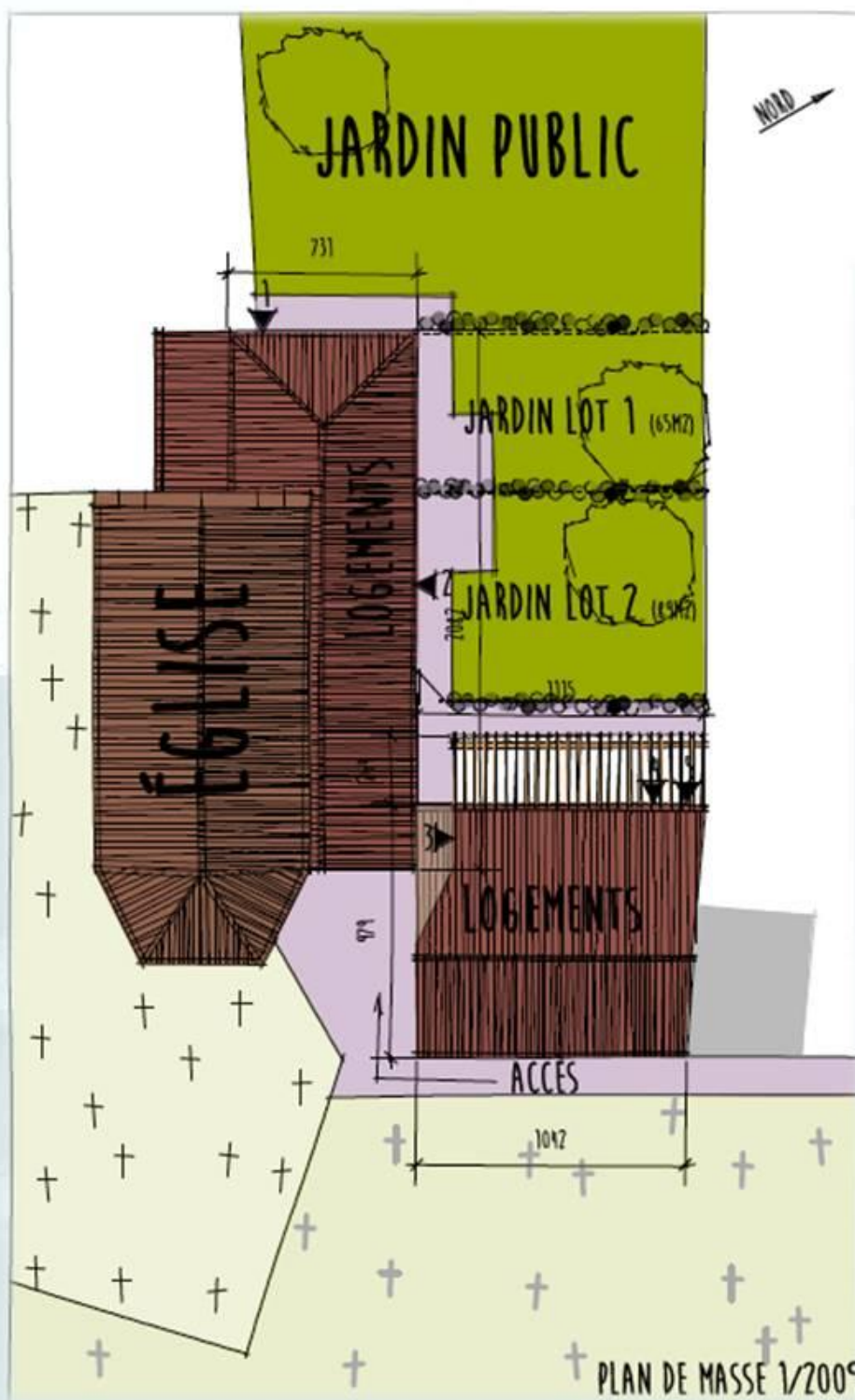


- ⇒ **Nous avons finalement retenu de faire uniquement des logements comme nous nous y étions engagés lors de la campagne.**



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

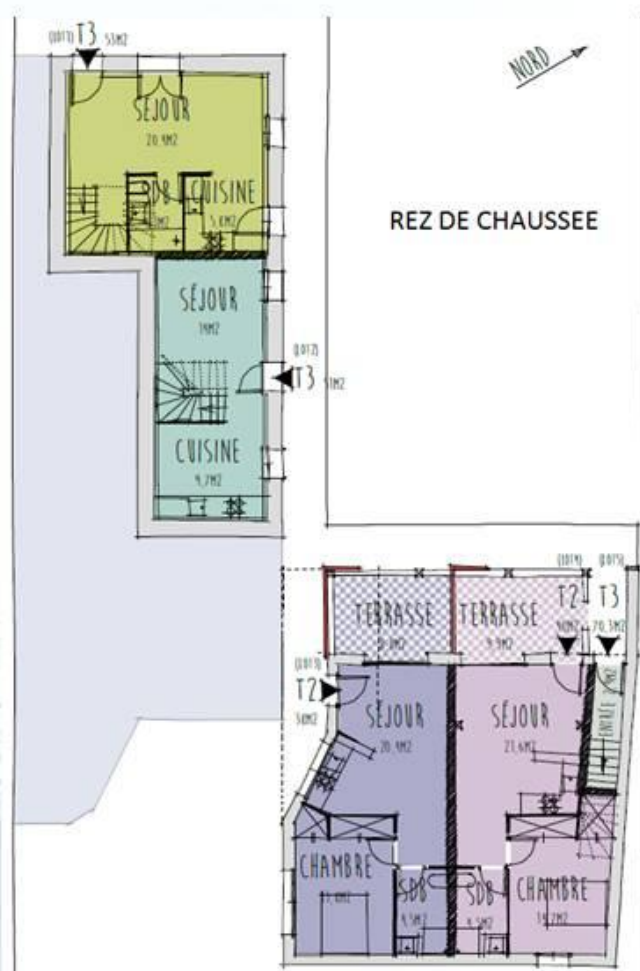
Le projet





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le projet





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le projet

- Un projet architectural réfléchi et intégré dans le site
 - ☞ un style homogène
 - ☞ la limitation des hauteurs
 - ☞ le traitement des vis-à-vis, y compris vers le cimetière



PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



FAÇADE SUR JARDIN



FAÇADE COTÉ CIMETIÈRE



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le projet

- Des exigences prises en compte dès le départ
 - ☞ le respect de l'église mitoyenne, notamment la préservation du vitrail
 - ☞ l'ouverture au public d'une partie d'un espace aujourd'hui clôturé
 - ☞ l'organisation du stationnement des véhicules



COUPE DE PRINCIPLE ET FACADE PRINCIPALE





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

La solution financière

- **Un bail emphytéotique**

Un bail emphytéotique est un bail de longue durée, d'au moins 18 ans et d'au plus 99 ans. Le preneur peut sous-louer les biens pris en location ou louer les immeubles qu'il a construits. À l'issue du bail emphytéotique, les constructions ou améliorations réalisées par le locataire deviennent la propriété du bailleur.

- **Les avantages de ce bail**

- Aucune gestion et aucun frais pour la commune pour la création des locaux et des jardins
- Un bâtiment remis à neuf dans un délai de 18 mois
- Le retour dans le giron de la commune à l'issue du bail
- Pas de gestion et de suivi des locataires et des paiements

- **La situation actuelle**

- Une recette constituée par un loyer de 1 800 €/an
- Des frais de rénovation (peinture, plomberie, électricité, petite maçonnerie et cloison) de 22 500 € pour l'entrée et l'étage dépensés en 2010
- Des frais d'entretien récurrents



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le sens du projet

- Permettre à de nouveaux habitants de venir sur le territoire de la commune
- Initier de manière raisonnée la prise en compte des exigences réglementaires et politiques : État et département ont fixé des objectifs aujourd'hui non atteints

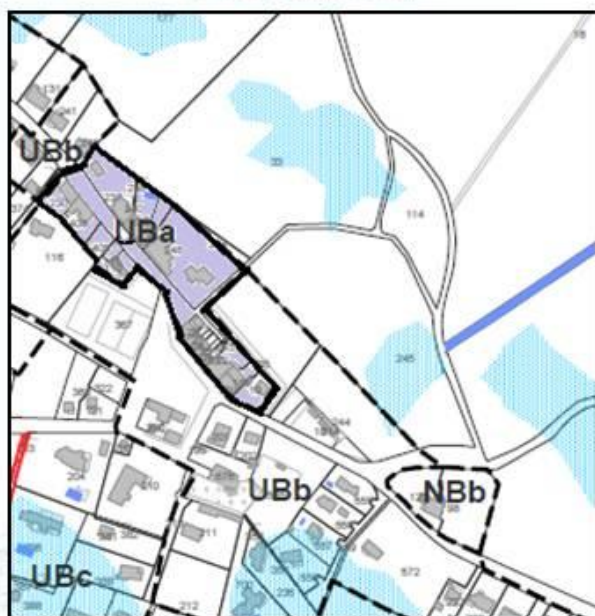
⇒ **Il nous faut évoluer pour rendre ces objectifs pertinents et réalistes, les infléchir en tant que de besoin**



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Évolution des documents d'urbanisme

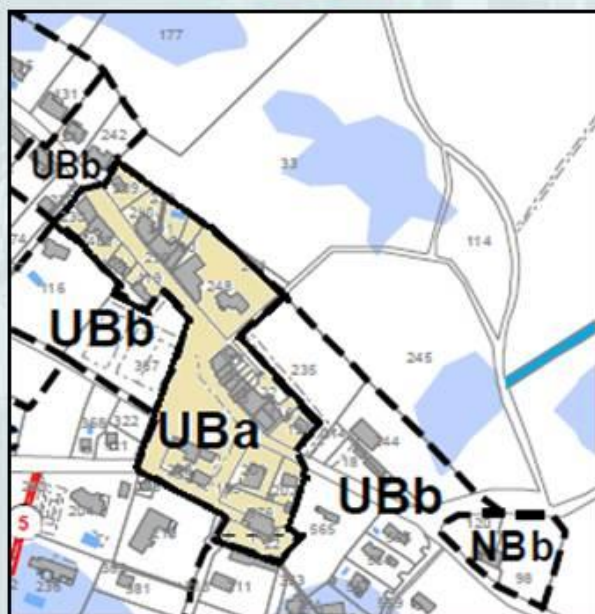
POS ancien



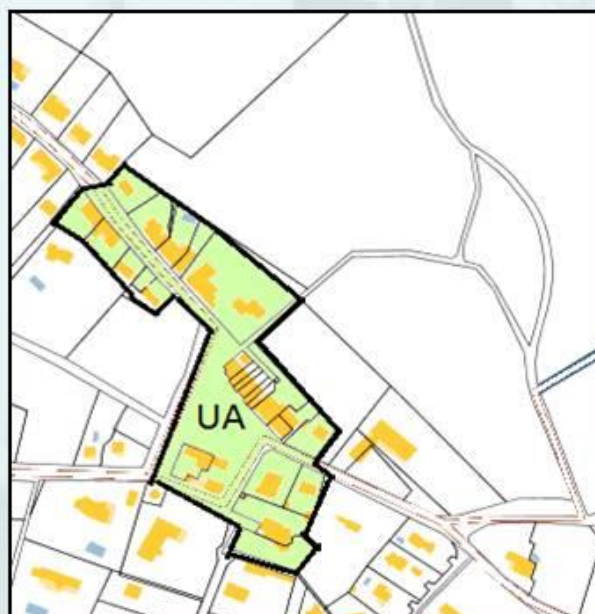
PLU 2014 (annulé)



POS actuel



PLU 2017





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Les impacts sur l'église

- Un presbytère attenant réhabilité pour en faire un bâtiment sain, occupé et chauffé durant l'hiver préservera l'ensemble du bâti
- La préservation du vitrail est inscrite dans le cahier des charges du projet dès sa conception



COUPE DE PRINCIPE ET FACADE PRINCIPALE

- L'aménagement des abords des logements élargira et embellira le parvis de l'église





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

L'aménagement d'un espace public

- Devant les bâtiments un jardin privatif pour les locataires
- Un jardin public à proximité de l'église et de l'école :
 - Suppression du muret actuel du jardin du presbytère
 - Espace vert créé à la limite du bâtiment actuel
 - Un parvis embelli



- Un cheminement sécurisé entre les deux écoles par la place des marronniers, le passage piéton et le trottoir bétonné





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Les besoins des associations du village

- Une maison des associations, des nouveaux locaux, oui, pourquoi pas?
- Nos associations ont besoin en premier lieu de bénévoles et d'adhérents : peu de changement au sein des bureaux des associations d'année en année.
- Les associations utilisent aujourd'hui la salle des fêtes et sa rochelle, les locaux des écoles et la bibliothèque, la salle du conseil à la mairie, l'atelier Poterie, l'église.



Les manques : des installations sportives comme un terrain aménagé, un gymnase, un club house pour le TGV.

L'utilisation du rez-de-chaussée du presbytère n'apporte pas de réponse à ces attentes



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Les surfaces des locaux

- Salle des fêtes: 200 m²
- Rochelle: 30 m²
- Salle du conseil: 64m²
- Rez-de-chaussée du presbytère: 45 m²
- 4 pièces en enfilade dont 3 de 3,50 m x 3,50 m environ
- 1 seule porte





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Des logements pour des besoins qui se manifestent déjà

- Le projet propose :
 - Deux logements T3 en duplex dans le bâtiment rénové du presbytère
 - Trois logements dans le bâtiment neuf voisin, deux T2 et un T3
- Des nouvelles possibilités de logements :
 - Pour des proches d'habitants de la commune
 - Pour des personnes à petit salaire travaillant sur la commune
- **Un locataire de longue date maintenu dans les lieux**
- **Une offre pour répondre à une demande réelle déjà exprimée**



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Plan d'implantation

- Parking et nouveau bâtiment





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

La gestion des locations

- Les logements à louer :
 - Des plafonds de ressources applicables selon le type de logement
 - Exemple : pour un couple avec un revenu maximum de 2237 €/mois, le loyer d'un duplex sera au maximum de 353 €/mois.
- Instruction des demandes de locations par une commission
- L'avis de la commune est essentiel pour l'attribution, la commune participe aux commissions



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le partenaire du projet

« Au service des habitants depuis 1954, Promologis intègre les différents savoir-faire pour accompagner locataires et accédants dans leur parcours résidentiel.



Respectueux de l'environnement et des valeurs humaines, bailleur, syndic de copropriété... pour nous tout projet urbain est, avant tout, un projet humain.

Parce qu'en matière d'aménagement des villes, il est nécessaire de placer les questions d'habitat au cœur des réflexions, notre Groupe est au côté des collectivités locales qu'il accompagne en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Être acteur de référence est une réelle fierté, mais renforce également nos responsabilités sociales et environnementales : partenaire de confiance, nous agissons en toute transparence avec les élus locaux, et nos clients locataires, propriétaires.

A cet effet, nos interventions s'inscrivent dans la durée avec 3 exigences essentielles :

- L'ambition sociale
- L'exigence écologique
- La responsabilité économique »

Philippe PACHEU,
Président du Directoire



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le presbytère au fil du temps...

Une école transformée en presbytère

Goyrans n'a eu de curé en propre qu'entre 1853 et 1922. Sous l'Ancien Régime, la paroisse était annexe d'Aureville : le curé d'Aureville déléguait un vicaire ou bien se déplaçait lui-même. Mais il y avait souvent la guerre entre les deux paroisses. Après 1850, les Goyranais firent une pétition auprès de l'archevêque. Comme ils venaient de construire un bâtiment adossé à l'église officiellement pour servir d'école, ils décidèrent que ce bâtiment deviendrait le presbytère et ils utilisèrent cet argument pour obtenir de l'archevêque un curé résident. Mais bien que ce curé ait été réclamé avec beaucoup d'ardeur, les rapports maire /curé furent très vite mauvais.





Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Le presbytère au fil du temps...

Une source ancienne de conflit...

Du côté de la commune, à une époque où le traitement des curés est inscrit dans le budget communal, la charge financière parut bien lourde. Il fallut vendre un petit communal pour acheter un lopin pour le jardin du curé. Il fallut installer un conseil de fabrique ; ce conseil, présidé par le curé, était parfois en conflit avec le maire.

Du côté des curés, ils se plaignent de leur logement. Le bâtiment construit pour être une école ne devait pas être confortable : cheminée défectueuse, absence de latrines, « promesses non tenues », disent les premiers desservants qui restent peu de temps. On trouve aux Archives diocésaines leurs lettres qui sont l'écho de leurs déceptions et qui renseignent sur les conflits. En 1862-1863, le curé Faure utilisa pour faire peindre l'église la somme que le maire, Raymond Malidat, destinait au carrelage du porche (du temps où on n'avait pas construit de mairie, les réunions du conseil municipal avaient lieu dans le porche). Le curé avait traité seul avec les ouvriers sans consulter le maire.

Cette dispute s'envenima au point que le curé blâma en chaire la coiffure que portait à l'église la femme du maire. Le doyen de Castanet intervint, le curé dut présenter ses excuses.... En 1878, Célestin Mariaud fit percer une porte entre le presbytère et l'église, toujours sans l'avis du maire.



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Des presbytères aménagés en logements...

Commune de Omonville la Rogue (50)

La commune possède trois logements locatifs : Deux logements dans l'ancien presbytère de type F4 avec jardin. Un logement dans l'ancien logement de fonction attenant à la mairie de type F3.



Commune de Romillé (35)

L'architecture de l'ancien presbytère est récurrente dans d'autres communes d'Ille-et-Vilaine. Il abrite actuellement des logements HLM.

Commune de Quimper (29)

Cinq logements HLM.

Hubert Guillet définit le projet : « Nous allons réhabiliter le bâtiment en cinq logements à prix réduits, répondant aux normes techniques et environnementales ».



... une idée courante.



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Des presbytères aménagés en logements...

Commune de Jussac (15)

La société d'H.L.M. POLYGONE à laquelle la commune avait confié l'étude de la réhabilitation de l'ancien presbytère a déposé un permis de construire qui a été approuvé.



Commune de Ste Radegonde (12)

Création de deux appartements, préservation du jardin du presbytère et ouverture au public. Signature d'un bail emphytéotique.

Commune du Croisic (44)

Création de onze logements sociaux.

Une action peu connue, proche de l'idée de service public, sur la valorisation du patrimoine communal



... une idée courante.



Mairie de Goyrans Réhabilitation du Presbytère

Des presbytères aménagés en logements...

Commune de Neoux (23)

L'ancien presbytère a été reconverti en deux logements : un au RDC, l'autre en duplex.



Commune de Longaulnay (35)

Le presbytère de Longaulnay réhabilité en 6 logements locatifs permettant de redonner vie à des bâtiments patrimoniaux souvent emblématiques comme les presbytères, les patronages, etc..

Commune de Freneuse (78)

Création de trois logements collectifs et deux logements individuels allant du T2 au T4.



... une idée courante.

Vie associative

Festival Itin'Errances

A Clermont Le Fort, le 13 Septembre 2015, la 5^e édition du Festival Itin'Errances a remporté un vif succès. Environ 250 personnes dont de nombreux enfants ont participé à cette manifestation qui a commencé par un pique-nique sur l'esplanade devant le Fort.

A 14 heures, le groupe est descendu vers l'Ariège. La famille Paillette nous a accueillis dans son beau jardin, scène superbe pour les sculptures de Christian Glace et Michel Tosi et où Françoise Dupy, accompagnée de Simon Siaud au piano, a interprété des airs de Verdi et Puccini. En continuant le long des sentiers du Ramier, au milieu d'un champ, la Cie Dadadzo de Laurence Katz a enchanté ce petit coin de nature. Et puis un personnage envoûtant, Philippe Dupeyron nous a attirés au milieu des bois en nous faisant le récit d'un conte fantastique, nous conduisant à l'ancienne station de pompage abandonnée, couverte de tags. Pascal Delhay, danseur-chorégraphe, investit ces lieux étranges avec une grande sensibilité et infiniment de poésie.

Le retour au fort permit de découvrir les surprenantes silhouettes de Martine Rigaudière, le sentier botanique et l'exposition de la Réserve Naturelle Régionale, et sous la voûte du fort, l'étonnante Loxocello Reclusa, l'araignée-violoncelle de Jérémie Philippeau. Les rires ont retenti dans la cour du Fort avec les clowns du Beblibop et la journée se termina en beauté par le tour de chant des Filles de Zique et Plume, animé par Isabelle Berlioz à l'accordéon et Isabelle Welter aux Percussions.

Cette année encore, Itin'errances a réussi sa mission, conjuguer nature et poésie, sentiers et spectacles, art et convivialité. Rendez-vous l'année prochaine à Vieille Toulouse, en septembre, avec quelques surprises d'ici là...

Itin'Errances



Foyer Rural



Le Foyer Rural Remercie tous ses adhérents. Que l'année culturelle et/ou sportive se passe pour le mieux ! Nous vous rappelons que nous avons débuté deux nouvelles activités : tarot et couture une fois par mois les jeudis soirs.

Pour plus d'information, merci d'écrire à l'adresse suivante : estelle.goyrans@gmail.com

Cordialement

Estelle HAMANT



Noël des enfants organisé par les Associations

Certains disent qu'il doit sa naissance à la plume de George Sand, d'autres qu'il est issu de celui qui donnera son nom à cette curieuse forme géométrique, apparue sur nos petits écrans pour étalonner chaque chaîne. Enfin, à une lettre près... Certains considèrent encore que s'il s'introduit dans les maisons par les cheminées, c'est qu'il provient de ce dieu viking, dont une marque a joyeusement emprunté le nom. Enfin, à une lettre près...

Quoi qu'il en soit, il est le barbu blanc le plus célèbre du monde. Malheureusement, suite à de terribles événements dans une partie septentrionale du pays, il s'est longuement demandé s'il allait honorer sa traditionnelle apparition... Rassurons-nous, nous l'avons convaincu que les petits et les plus grands, continuent à l'apprécier, sans le trouver ni rasant ni barbant, et l'émotion sera au rendez-vous lorsqu'il distribuera ses cadeaux.

Aussi, sera-t-il bien là **le mardi 15 décembre, en fin d'après-midi, à la salle des fêtes de Goyrans**, en compagnie de toutes les associations du village et de la municipalité, qui ont largement contribué à l'organisation de cet événement festif, à en verser des larmes de joie, qui brilleront sous les feux (de cheminée), comme les yeux des enfants à chaque fois qu'il est présent.

Et dire que tout ceci s'est joué à un poil près...

Jean-Denis Bégat

Une nouvelle fois, l'APE remercie chaleureusement toutes les familles, qui en adhérant cette année encore permettront d'animer la vie autour de l'École primaire, en organisant des événements pour nos enfants. Et il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre...

TNT Haute définition

Le 5 avril prochain, toutes les chaînes de télévision n'émettront plus qu'en haute définition. Cela a pour conséquence que les foyers qui reçoivent la télévision par le biais d'une antenne râteau et qui sont équipés de téléviseurs un peu anciens vont devoir s'équiper d'un adaptateur compatibles avec la haute définition s'ils ne le sont déjà. Pour savoir si votre téléviseur est compatible avec la haute définition, il vous suffit de vérifier si vous recevez des chaînes comme Arte HD, France 2 ou TF1. Des aides financières sont disponibles pour les foyers ne recevant la télévision que via une antenne râteau et qui sont exonérés de la redevance télévision. Renseignements sur le site recevoirlatnt.fr ou au n° 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Sécurité routière

La 3ème réunion de la commission extra-municipale en charge de la sécurité routière s'est tenue courant octobre. Les groupes de travail réduits sont désormais constitués par zone géographique. Chaque groupe a pour objectif, sur la zone attribuée, de proposer à la commission une étude complète et chiffrée avec divers scénarii. Les conclusions seront présentées en commission au cours du premier trimestre 2016 puis analysées par l'équipe municipale.

Pendant toute cette phase d'analyse, les correspondants sécurité sont à votre écoute : Marc Bocquet (président), Céline Basset-Léobon, Virginie Cormerais, Christine Loubet, Betty Mutte, Jean-Pierre Bergé, Philippe Cabanié, Bruno Caillard, Gaël Evrard (garde-champêtre), Vincent Gallo, Daniel Michel. N'hésitez pas à les rencontrer.

Dans le même temps, nous continuons nos échanges avec les services de gendarmerie de Castanet. Une première phase de contrôle a déjà eu lieu. Ces derniers vont se poursuivre de manière aléatoire tant que l'attitude de nombreux usagers ne change pas.

Vie des coteaux... et de la plaine

Concert au profit des Secours Populaire "Les rockeurs ont du cœur !"

La Relève, jeune formation musicale répétant au sein de la MJC de Castanet-Tolosan, se plie en quatre pour vous présenter une soirée au profit du Secours Populaire.

Le principe est simple, une entrée contre un jouet !

Quatre groupes locaux à l'affiche, et peut être un groupe surprise annoncé sous peu...

Samedi 19 décembre à 20h30, Salle Jacques Brel, Castanet-Tolosan



12ème salon du livre d'hiver

Le douzième salon du livre d'hiver se tiendra à Montgiscard le 17 janvier 2016.

Pour en savoir plus : www.livredhiver.org

Ca se passe près de chez vous !

Picasso, horizon mythologique

Il est encore temps d'aller admirer l'exposition Picasso au musée des Abattoirs (jusqu'au 31 janvier 2016). Cette exposition réunit une trentaine d'œuvres, peintures, dessins et sculptures, qui, majoritairement ont été réalisées dans les années 1920 et 1930.

Marché de Noël solidaire à Toulouse

Rendez-vous aux allées Jules Guesde à Toulouse du samedi 6 au samedi 21 décembre 2015 ! Le Marché de l'économie sociale et solidaire de la Ville de Toulouse est de retour cette année pour toute la famille. De nombreux stands de l'Économie sociale et solidaire posent leurs valises responsables le temps d'un Marché de Noël pas comme les autres.

Exposition « Les Savanturiers »

À l'occasion de ses 150 ans, le Muséum de Toulouse propose une exposition tous publics originale placée sous le signe de l'aventure et du voyage. Le Muséum met à l'honneur ceux, célèbres ou anonymes, qui ont contribué à constituer et à enrichir son formidable fonds patrimonial.

État civil

Mariages :

Le 3 octobre 2015 : M. Christophe Javois et Mme Patricia Cognet

Décès

M. Jean-Charles Vallée, décédé le 15 septembre 2015

M. Gilbert Castagné, décédé le 20 septembre 2015

La Confluence Garonne-Ariège

Située au sud de l'agglomération toulousaine, la Confluence Garonne-Ariège s'étend sur près de 600 ha sur un linéaire d'une vingtaine de kilomètres, depuis Venerque sur l'Ariège et Pinsaguel sur la Garonne, jusqu'à la chaussée de la Cavaletade à Toulouse.

Véritable mosaïque naturelle et agricole, ce territoire est le refuge d'une riche biodiversité et accueille plus de 1 200 espèces végétales et animales, dont certaines sont rares et menacées. Au cœur de la plaine d'inondation de la Garonne et de l'Ariège, le territoire comprend de nombreuses zones humides qui participent également à la qualité des eaux, la régulation des débits, l'expansion et le stockage des eaux des crues, la protection des berges...

Site privilégié pour la promenade et les activités de pleine nature, la confluence constitue un formidable terrain d'expérimentation pour l'éducation à l'environnement. L'activité agricole conserve également toute sa place, économique comme identitaire, et joue un rôle de ceinture verte autour de l'agglomération toulousaine.

Avec la Réserve Naturelle Régionale

Particulièrement fréquenté pour son cadre bucolique et naturel, le territoire de la RNR est pourtant un site fragile.

Afin de préserver durablement la richesse écologique et paysagère de la Réserve, un règlement a été construit avec les acteurs du territoire et spécifie les activités règlementées.

De manière générale, il est demandé aux usagers de respecter quelques règles de bonne conduite, comme :

- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas déranger les animaux, cueillir ou détruire les végétaux
- Tenir les chiens en laisse ou les garder sur les sentiers à proximité
- Ne pas allumer de feux ni abandonner de déchets
- Ne pas circuler en véhicules motorisés sauf ayants-droits

Pour 2016, un plan de gestion de la réserve sera rédigé en concertation avec les propriétaires et usagers du territoire afin de programmer les actions à mettre en œuvre pour les cinq prochaines années. Il sera notamment question de sensibilisation et d'information des usagers, d'accueil et de canalisation du public, d'animations pédagogiques, d'amélioration des connaissances et de recherches scientifiques, d'harmonisation et de mutualisation des pratiques de gestion sur tout le linéaire, ...

Un film pour mieux connaître la Réserve

Le film « Au fil de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège » nous invite à découvrir le territoire de la confluence Garonne-Ariège dans toutes ses composantes, tant écologiques, paysagères, qu'humaines. Il retrace l'aventure de ces acteurs qui se sont engagés, dès le début des années 2000, pour sa préservation et sa valorisation dans un cadre novateur de co-construction et d'animation territoriale, au sein de l'association Confluences Garonne-Ariège. Au fil des rencontres avec ces partenaires, tout à fait conscients de leur responsabilité et de leur rôle à jouer, le film nous conduit jusqu'à la création de la Réserve Naturelle Régionale, étape importante pour envisager une gestion future du corridor de manière cohérente et globale.

Film à voir sur :

www.dailymotion.com/video/x3aunfy_aufil-de-la-reserve-naturelle-regionale-confluence-garonne-ariège_animals

Pour plus de renseignements

Mathieu ORTH - conservateur de la RNR
Nature Midi-Pyrénées

Téléphone : 05 34 31 97 90

Courriel : m.orth@naturemp.org

Site internet : www.confluences-garonne-ariège.org

Dématérialisation du Petit Goyranais

Pour préserver l'environnement et réaliser des économies, nous avons décidé de passer à la dématérialisation du journal communal sur la base du volontariat.

Le principe est simple : les foyers ne souhaitant plus recevoir la version papier doivent se signaler par mail à la mairie avec noms, adresse et adresse e-mail. A chaque publication du Petit Goyranais, un e-mail leur sera envoyé avec une version PDF du Petit Goyranais en pièce jointe, également consultable sur le site de la Mairie.

Nous espérons que vous serez nombreux à adhérer à cette initiative.



Dates à retenir

6 & 13 décembre : élections régionales

13 décembre: concert de Noël

15 décembre : Noël des enfants

17 décembre : marché de Noël de l'école élémentaire

15 janvier 2016 : pot de début d'année

Horaires de la Mairie pendant les fêtes

21 et 28 décembre : 9h-12h 14h-18h

22 et 29 décembre : 15h-19h

31 décembre : Inscriptions sur liste électorale - permanence : 9h - 12h

Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.

Concert de Noël

Bonjour les amis,

La Fête de Noël va nous réunir, une fois encore, autour des musiciens goyransais et de leurs amis, lors du concert traditionnel, le dimanche 13 décembre 2015 à 17 h, en l'église de Goyrans.

Cette année, nous serons nombreux à vous interpréter un programme qui se veut éclectique : Bach, Vivaldi, Telemann, Paganini, Dvorak, ...

Avec les musiciens que vous connaissez bien :

- Mary Randles, Olivier Amiel, Isolde Ferenbach, violons
- Domingo Mujica, alto
- Benoît Chapeaux, violoncelle
- Philippe Burnage, flûte traversière
- Thaïs Mujica, basson
- Ana Beatriz Mujica-Lafuente
- Béatrice Siegrist, piano

Et la surprise... une chorale latino-américaine, née sous l'impulsion de Domingo Mujica : « Los Guacamayos » soutenue par des instruments typiques tels que cuatro, maracas, furruco y tambor...

Ces choristes interpréteront des Chants de Noël (dans la langue espagnole, « Aguinaldos y gaitas de Navidad »).

C'est l'habitude, maintenant, de vous confirmer que l'entrée au concert sera libre et gratuite, l'église, chauffée, tout cela, grâce à l'appui bienveillant de la Municipalité.

Voilà, nous vous attendons.

Cordialement à vous tous,

Béatrice Siegrist

